



Élections du 22 Mars 2011  
Au Conseil National de  
l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche (CNESER)



---

**LISTE et PROGRAMME présentés par la Fédération SUD ÉDUCATION,  
avec le soutien de SUD Recherche EPST.**

---

## **La Recherche et l'Éducation ne sont pas des marchandises !**

Pourquoi une seule et même profession de foi pour l'ensemble des collègues : personnels des bibliothèques, ingénieur/es, technicien/nes, personnels administratifs, ouvrier/ères, infirmier/ères, enseignant/es, enseignant/es-chercheur/euses, chercheur/euses ?

Parce que nous travaillons tous ensemble, et sommes confrontés à la même logique, nous pensons que le syndicalisme doit être inter-catégoriel, de la Maternelle à l'Université.

Le CNESER est une instance consultative, très régulièrement bafouée par le gouvernement. Notre candidature à ces élections n'est pas une caution pour cette instance mais elle signifie que nous entendons y porter nos orientations et y défendre les personnels et étudiants. Nos élus siègeront par rotation, en fonction de l'intérêt des ordres du jour du CNESER. Voter SUD éducation, c'est affirmer avant tout que nous ne gagnerons que par nos luttes collectives tous ensemble, salariés, titulaires, contractuels, vacataires et usagers du service public d'enseignement et de recherche.

### **La logique globale des attaques contre l'enseignement supérieur et la recherche**

Depuis des années, sous les gouvernements de droite et de gauche, se met en place une politique de sape de l'Université. Le LMD a désorganisé et atomisé l'enseignement et continue de le faire. La LRU renforce et multiplie la hiérarchie, retire ou rend uniquement consultatifs les contre-pouvoirs qui, bien qu'insuffisants, émanaient des personnels (UFR, conseils scientifiques, CEVU,...).

Les PRES et le Grand Emprunt, par une « vente à la découpe » aux intérêts privés (Idex, Labex, pôles d'excellence, Instituts divers,...), accélèrent la dissolution des universités et des organismes de recherche dans une mise en concurrence délétère de leurs composantes. L'exemple de l'Institut National de la Recherche Pédagogique dissous récemment dans l'École Normale Supérieure de Lyon montre que même les organismes peuvent être fondus les uns dans les autres au gré des volontés politiques.

Les relations de dépendance du monde universitaire et de la recherche au pouvoir économique et au monde de l'entreprise se voient accentuées par la loi Adnot (votée 1er décembre 2010), prolongement de la LRU, qui permet aux universités d'avoir recours au système des partenariats publics-privés, dits « PPP ».

Concrètement, la logique d'instrumentalisation de la recherche entraîne l'abandon progressif des filières « non rentables » (sciences humaines, recherche fondamentale, etc.).

La concurrence entre Universités, entre laboratoires, entre équipes, et la concurrence de tous contre tous s'installe sous l'égide de l'évaluation, purement quantitative et finalement totalement arbitraire, de l'AERES.

Face à la diminution des crédits récurrents, l'ANR et les contrats ponctuels deviennent les seuls moyens de financement de l'activité de recherche. Ce mode de fonctionnement occasionne une asphyxie bureaucratique due à la rédaction et l'évaluation de projets, ainsi qu'une création massive de CDD liés à ces contrats. Une grande partie de nos énergies est détournée par ce travail inutile.

## Conséquences pour les personnels et étudiants

Pour les personnels : pression managériale, France-Télécomisation, politique d'externalisation tous azimuts, souffrance au travail, restructurations sans fin, logiciels à la big brother destinés à la prétendue rationalisation du système, réorganisation-désorganisation incessante des services, dévalorisation des collègues administratifs et techniques (requalifiés « personnel d'appui »), mobilité forcée, placardisation, charges administratives de plus en plus lourdes dues à la pénurie de recrutements, expulsion des « non publiants » hors des Unités de Recherche, fragilisation des personnels, management par les primes, explosion des emplois précaires : un quart en moyenne de toutes les catégories de personnels de l'enseignement et de la recherche travaille désormais sous contrat précaire.

Pour les étudiant/es : dégradation de l'enseignement, parcours chaotiques et nouvelles barrières entre filières et régions, gestion locale des droits d'inscriptions qui, sauf luttes, mènera à la même situation qu'en Grande Bretagne ou en Allemagne, précarité et pauvreté généralisées, tri social accentué. Mise en place d'un contrat doctoral renouvelable par année, lié au laboratoire et non plus attaché à l'étudiant.

## Nos revendications face à cette situation

Les moyens existent pour une autre politique. Pour exemple, le crédit impôt recherche<sup>1</sup> accordé aux entreprises, ampute le budget de l'Etat de 5,8 milliards d'euros (en 2009) alors que le budget total (salaires compris) du CNRS est environ deux fois inférieur (3,1 milliards) ! Nous revendiquons donc :

- L'amélioration de la qualité de vie et travail de tous les personnels par une réduction conséquente du temps de travail.
- L'arrêt de la politique de recrutement de vacataires et contractuels et leur titularisation immédiate (toutes catégories confondues), le tout associé à une politique de recrutement de nouveaux personnels titulaires.
- L'intégration des primes statutaires dans le salaire et la suppression du système arbitraire et inégalitaire des primes au mérite.
- La suppression de toute mobilité subie pour tous les personnels et le droit à la mutation choisie sans entrave de la hiérarchie.
- Une augmentation globale des salaires d'au moins 300 € pour tous et l'instauration d'un salaire minimum de 1500 euros net.
- La fin des politiques d'évaluation professionnelle, la dissolution des instances d'évaluation (AERES) au profit d'une politique d'appréciation des besoins, des opportunités et du travail effectué.
- La dissolution de l'ANR qui, finançant la recherche sur projets limités dans le temps, crée des CDD (et donc la précarité).
- Un véritable plan de rénovation de l'ensemble des universités : réhabilitation des locaux, multiplication des logements étudiants,...
- L'instauration de vrais pouvoirs et contre-pouvoirs décisionnels aux mains des personnels pour l'établissement d'une réelle démocratie universitaire.
- Refuser de subventionner les établissements privés, et d'habiliter leurs diplômes.

**Notre vision de l'enseignement n'est pas de conditionner les étudiant/es à accepter l'idée que la vie ne sert qu'à travailler. Nous défendons bien au contraire l'idée d'une Université émancipatrice permettant l'accès aux savoirs de toutes et tous : sa mission principale doit rester de produire et diffuser les savoirs et leurs critiques.**

Programme détaillé en ligne : <http://www.sudeducation.org/-Actualite-ESR-.html>

---

<sup>1</sup> Mesure fiscale créée en 1983, pérennisée par la loi de finances 2004 et modifiée par la loi de finances 2008, le crédit d'impôt recherche a théoriquement pour but de baisser pour les entreprises le coût de leurs opérations de recherche-développement. La Cour des comptes s'est émue du non contrôle de cette niche fiscale.